



Grenville-sur-la-Rouge

DE CŒUR ET DE NATURE

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ, AVIS EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ QUE

1. Lors de la séance tenue le 13 août 2019, le conseil a adopté le projet de règlement de modification numéro RU-921-08-2019, modifiant le règlement de zonage numéro RU-915-01-2015:

Ce projet de règlement vise à ajouter une nouvelle classe d'usage Agriculture A3 (code d'usage A3) Entreprise de production de cannabis et autoriser cette nouvelle classe d'usage au sein d'une nouvelle zone créée (A-05) à même une partie de la zone A-04.

2. Une assemblée publique de consultation aura lieu **le jeudi 5 septembre 2019, à 18h00**, au 88, rue des Érables, à Grenville-sur-la-Rouge. L'objet de l'assemblée est d'entendre les personnes et organismes qui désirent s'exprimer sur le projet de règlement. Au cours de cette assemblée publique, le projet de règlement sera expliqué ainsi que les conséquences de son adoption.

3. Le projet de règlement peut être consulté à l'hôtel de ville, situé au 88, rue des Érables, pendant les heures d'ouverture de bureau.

4. Ce projet de règlement contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation par les personnes habiles à voter.

5. Délimitation de la zone visée:

La zone A-04 est délimitée comme suit : au Nord par l'autoroute 50, à l'Est par la ligne de lot séparant le lot 2F au lot 3D, le lot 2B au lot 3A, le lot 506 aux lots 1A et 1B, au Sud par le chemin de la 2^e Concession ainsi la limite du territoire de Grenville, à l'Ouest par la ligne de lot séparant le lot 8A aux lots 164 et 166 et la ligne de lot séparant le lot 11A au lot 11B.

Ce projet de règlement contient des dispositions qui s'appliquent particulièrement à la zone A-04 et l'illustration de cette zone peut être consultée au bureau de la Municipalité.

AVIS DONNÉ À GRENVILLE-SUR-LA-ROUGE le 16 août 2019

Marc Beulieu
Directeur Général



Grenville·sur·la·Rouge

DE CŒUR ET DE NATURE

PUBLIC NOTICE

PUBLIC CONSULTATION MEETING

TO THE TAXPAYERS OF THE MUNICIPALITY, NOTICE IS HEREBY GIVEN BY THE UNDERSIGNED THAT:

1. At the meeting held on August 13, 2019, the council adopted the draft by-law number RU-921-08-2019, amending by-law number RU-915-01-2015:

The purpose of this draft by-law is to add a new class of use Agriculture A3 (Use Code A3) Cannabis Production Company and authorize this new class of use within a new zone created (A-05) within a portion of Zone A-04.

2. A public consultation meeting will be held on **September 5, 2019, at 6:00 pm**, at 88, rue des Érables, in Grenville-sur-la-Rouge. The purpose of the meeting is to hear the people and organizations who wish to speak on the draft by-laws. During this public meeting, the draft by-laws will be explained as well as the consequences of their adoption;

3. The draft by-law can be consulted at the Town Hall, located at 88, rue des Érables, during office hours.

4. This draft by-law contains provisions specific to a by-law that may be approved by qualified voters.

5. Delimitation of the area concerned:

Area A-04 is bounded as follows: on the North by highway 50, on the East by the lot line separating lot 2F to lot 3d, lot 2B to lot 3A, lot 506 to lots 1A and 1B, on the South by the 2nd Concession Road and the boundary of the Grenville territory, to the West by the lot line separating lot 8A to lots 164 and 166 and the lot line separating lot 11A to lot 11B.

This draft by-law contains provisions that apply particularly to zone A-04 and the illustration of this zone can be consulted at the office of the Municipality.

NOTICE GIVEN AT GRENVILLE-SUR-LA-ROUGE, this August 16, 2019.

Marc Beaulieu
General Director